



Planification de l'infrastructure scolaire – Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance et districts scolaires

Rapport de la vérificatrice générale – Volume I, Chapitre 2 – août 2020

Pourquoi est-ce important ?

- Plus de 97 000 élèves dépendent de 294 écoles dans notre province. Presque 1 milliard de dollars ont été budgétés pour l'infrastructure scolaire au cours de la dernière décennie.
- La vérificatrice générale avait précédemment exprimé des préoccupations au sujet de l'entretien différé des écoles du Nouveau-Brunswick.
- L'entretien de l'infrastructure scolaire vieillissante exigera des investissements importants. Si le manque de financement persiste, le Ministère pourrait être confronté à des choix difficiles : soit abaisser les normes de qualité des installations éducatives, soit possiblement fermer des écoles.

Conclusions générales

- Le Ministère et les districts scolaires investissent des efforts importants dans la préparation du budget d'immobilisations annuel, mais les décisions de financement ne sont pas toujours objectives et fondées sur des données probantes.
- L'outil d'évaluation des grands projets d'immobilisations (pour les projets supérieurs à 1 million de dollars) est un pas positif pour une prise de décision fondée sur des données probantes. Cependant, les faiblesses dans la conception et l'application de cet outil par le Ministère remettent en question l'objectivité des décisions d'investissement en immobilisations.
- L'absence d'un plan global à long terme et l'absence d'une source protégée de financement prévisible des immobilisations entraînent une approche réactionnaire.
- Il n'existe aucun processus unifié de hiérarchisation des priorités pour tous les types de projets dans le cadre du programme d'amélioration des immobilisations (projets inférieurs à 1 million de dollars).

Nos constatations

Processus de planification des immobilisations scolaires insuffisant

- Pas de plan global d'immobilisations à long terme à l'échelle de la province
- Le Ministère n'exerce pas une surveillance centrale efficace de la planification de l'infrastructure scolaire
- Pas de plan global pour régler les questions liées à l'entretien différé des écoles (environ 280 millions de dollars)
- La planification à court terme et réactive conduit à des répartitions de financement sous-optimales pendant que l'état des écoles se détériore

Dérogation aux propositions recommandées

- Approbation inexpliquée par le Cabinet de projets différents de ceux priorisés et recommandés par le Ministère
- Les projets recommandés par le Ministère ne correspondent pas toujours à ceux générés par son outil de classement des projets

Processus de hiérarchisation du financement des immobilisations inadéquat

- Des déficiences dans le processus empêchent le Ministère de prendre systématiquement des décisions fondées sur des données probantes
- Le financement des projets de réparations et d'entretien des écoles définis par les districts scolaires n'est pas fondé sur l'état de nos écoles ou les normes de l'industrie

Données insuffisantes et de mauvaise qualité sur l'état des installations

- Le Ministère et les districts scolaires utilisent des données insuffisantes et de mauvaise qualité dans la planification des projets d'amélioration des immobilisations définis par les districts scolaires
- Pas de base de données centralisée des composantes importantes des bâtiments à l'échelle provinciale